

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 2001/173/CE du Conseil du 26 février 2001 portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant néerlandais du Comité des régions

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 63 du 3 mars 2001)

Page de couverture du Journal officiel, dans le titre de la décision ainsi qu'à la page 56, dans le titre de la décision:

au lieu de: «... portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant néerlandais ...»,

lire: «... portant nomination de deux membres suppléants néerlandais ...».

Page 56, dans le considérant unique:

au lieu de: «considérant qu'un siège de membre titulaire et de membre suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la démission de M. A. G. J. M. ROMBOUTS, membre titulaire, et de M^{me} Mathilde VAN DEN BRINK, membre suppléant, ...»,

lire: «considérant que deux sièges de membre suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la démission de M. A. G. J. M. ROMBOUTS et de M^{me} Mathilde VAN DEN BRINK, ...».

Page 56, article unique, dans la première ligne:

au lieu de: «M. W. ZWAAN est nommé membre titulaire ...»,

lire: «M. W. ZWAAN est nommé membre suppléant ...».
